



ET MOI, CITOYEN.NE, COMMENT JE PARTICIPE AUX DÉCISIONS EUROPÉENNES ?



© European Union 2016 - Source : EP

Tout d'abord, tu peux aller **voter tous les 5 ans** lors des élections européennes, pour élire tes député.e.s européen.ne.s qui siègeront au Parlement européen (concernant le fonctionnement des institutions, cf : *L'Union européenne, comment ça marche ?*). Les prochaines élections sont en mai 2019.

Tu peux aussi prendre part aux décisions en adressant des **pétitions** au Parlement européen ; **saisir la Médiatrice européenne** si tu considères que les institutions européennes ne respectent pas tes droits fondamentaux (discrimination, abus de pouvoir, refus d'information, etc.), les règles et les principes du droit ou les principes de bonne administration ; participer aux consultations portant sur la mise en œuvre des politiques de la Commission européenne

Mais n'oublie pas l'importance des États membres, le Conseil de l'UE regroupant les Ministres (cf : *L'UE comment ça marche ?*) ayant le poids le plus important dans la prise de décision à l'échelle européenne et donc le rôle primordial de ton vote lors des élections nationales, régionales ou locales (cf. : *Et moi, citoyen.ne européen.ne, comment je participe aux décisions européennes ?*)



Le projet 767370-INCLUDE est financé par le programme "Droits, égalité et citoyenneté" (2014-2020) de l'Union européenne



LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA PRISE DE DÉCISION

Une partie de ce qu'on appelle « **lobbies** » sont des groupes qui défendent l'intérêt public, se positionnant sur des problématiques telles que l'écologie, la jeunesse, les droits humains, etc. Ces groupes sont très actifs au Parlement et à la Commission. Les mouvements citoyens se sont notamment mobilisés contre certains accords internationaux.

Néanmoins, les lobbies citoyens sont beaucoup moins puissants que les lobbies défendant des intérêts privés, tels des groupes d'industriels, disposant de moins de personnels et d'un budget 30 fois inférieur selon Corporate Europe Observatory. Afin de maîtriser ce lobbying, la Commission européenne a créé un registre de transparence qui répertorie les organisations qui cherchent à influencer le processus législatif des institutions européennes. S'y inscrire est obligatoire pour rencontrer les commissaires et leurs équipes ainsi que les directeurs généraux. De plus, les commissaires doivent informer des rendez-vous pris avec ces groupes. Un registre commun obligatoire entre la Commission, le Parlement et le Conseil est en cours de négociation.

EN SAVOIR PLUS

Toute l'Europe, *Société civile : quel impact sur les décisions européennes ?*

La campagne de l'ICE, <http://www.citizens-initiative.eu/>

Médiateur européen, *Des problèmes avec l'UE ? Qui peut vous aider ?*

The Corporate Europe Observatory, *Lobby Planet Brussels*, Juin 2017

L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE (ICE)

Les citoyen.ne.s peuvent **saisir la Commission européenne** afin qu'elle propose un texte estimé nécessaire si un million de signatures de citoyen.ne.s issues d'au moins un quart des États membres (donc 7) ont été réunies.

Toutefois, parmi les 4 initiatives abouties, aucune n'a débouché sur une législation de l'UE. Ainsi, l'initiative **Stop Glyphosate** a reçu plus d'1,3 million de signatures en 2017. Elle exigeait l'interdiction des pesticides contenant du glyphosate. Malgré cela, la Commission a proposé un renouvellement de 5 ans, adopté par les États-membres. Le Parlement européen a créé une commission spéciale pour enquêter sur le sujet. Plutôt que d'influencer la législation, l'ICE permet surtout de **mobiliser les citoyen.ne.s**. Afin d'améliorer le dispositif, la Commission a proposé de le réformer afin de le rendre plus accessible. Cependant, elle ne propose pas de renforcer le caractère contraignant de l'ICE (c'est donc à la Commission de choisir si elle va légiférer sur le sujet de l'ICE ou non).

Témoignage : Anthony Simpson, Porte-parole de l'ICE « Retaining European Citizenship », lancée en mars 2017.

« Pour lancer une ICE, les procédures formelles ne sont pas excessivement ardues, et le personnel de la Commission est serviable. Ce qui est vraiment difficile, c'est de trouver une manière de lancer l'ICE qui attire l'attention du public. »